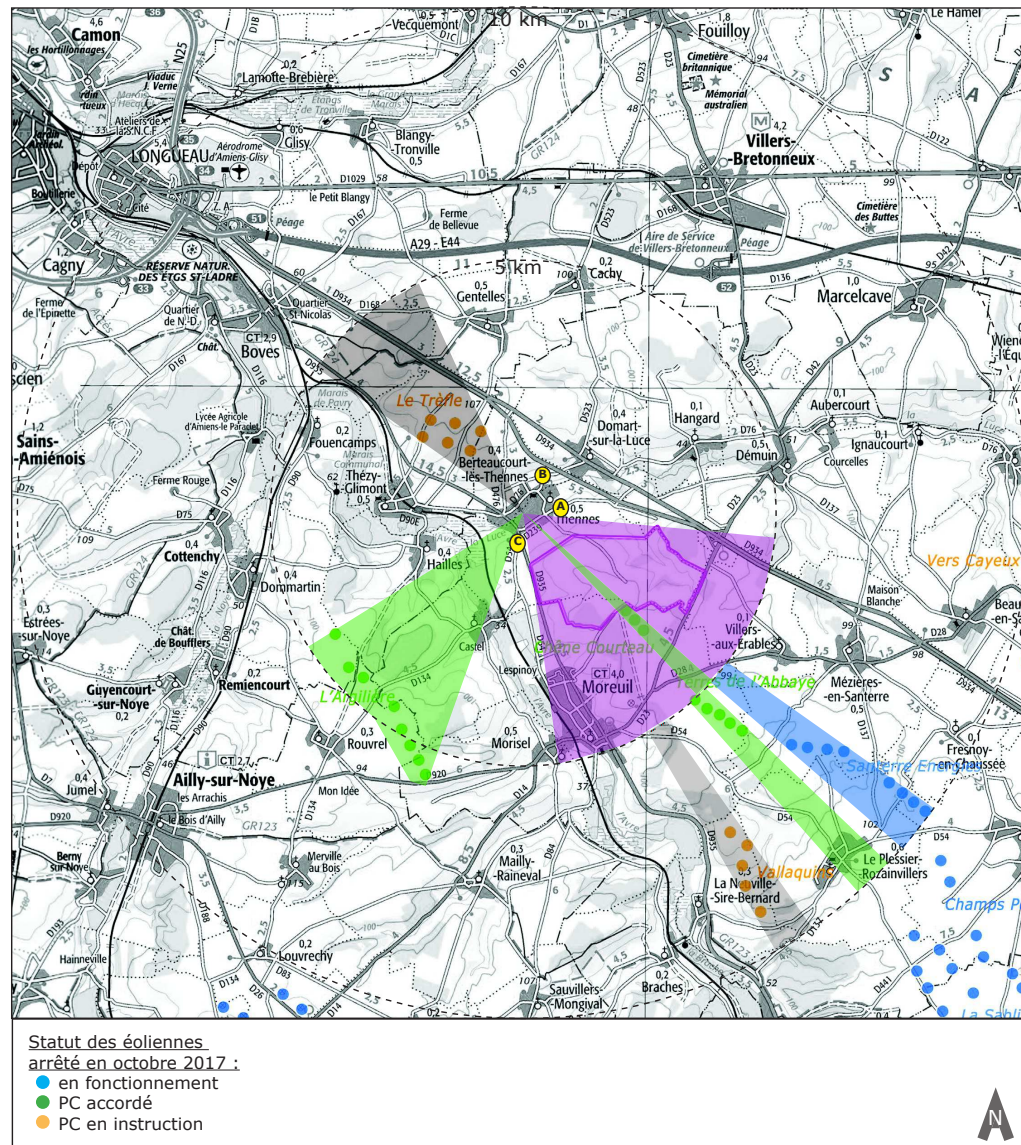


b- Etude d'encerclement - Bertheaucourt-lès-Thennes et Thennes



Statut des éoliennes
arrêté en octobre 2017 :

- en fonctionnement
- PC accordé
- PC en instruction

Etude d'encerclement «état initial» autour de Bertheaucourt-Lès-Thennes et Thennes

Autour de Bertheaucourt-Lès-Thennes et Thennes, l'étude d'encerclement théorique prend en compte :

- > 1 parc éolien construit : Santerre Energie
- > 3 parcs éoliens accordés non construits : Chêne Courteau, Terres de l'Abbaye et l'Argilière
- > 2 parcs éoliens en instruction : Le Trèfle, Vallaquins

3 vues panoramiques d'illustration complètent cette étude, afin d'observer les perceptions «réelles» depuis les bourgs de Bertheaucourt-lès-Thennes et Thennes (vues A, B et C).

| ETUDE D'ENCERCLEMENT : BERTEAUCOURT-LES-THENNES & THENNES | |
|---|------|
| Angle occupé par l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes | 78° |
| Angles occupés par des éoliennes - entre 0 et 5 km, dont l'AE Thennes | 148° |
| Angles occupés par des éoliennes - entre 5 et 10 km | 16° |
| Indice d'occupation des horizons - entre 0 et 10 km | 164° |
| Nombre d'éoliennes - entre 0 et 5 km | 17 |
| Indice de densité | 0,10 |
| Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 5 km | 120° |
| Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 10 km | 120° |

L'étude d'encerclement théorique révèle que, selon la méthodologie «Dreal Centre», il existe un risque de saturation visuelle depuis Bertheaucourt-Lès-Thennes et Thennes est limité, car l'indice d'occupation des horizons est supérieur à 120° (angle maxi avant seuil d'alerte), et l'indice de densité est égal à 0,10 (seuil maxi). Un grand angle de respiration sans éolienne d'au moins 120° reste ouvert au nord-est.

L'emprise de l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes couvre une large partie des angles de vue potentiellement occupés par des éoliennes.

Une réduction de cette emprise, en particulier au nord/nord-est de la zone, permettrait de conserver un plus grand espace de respiration vers la vallée de la Luce (au moins 160°).

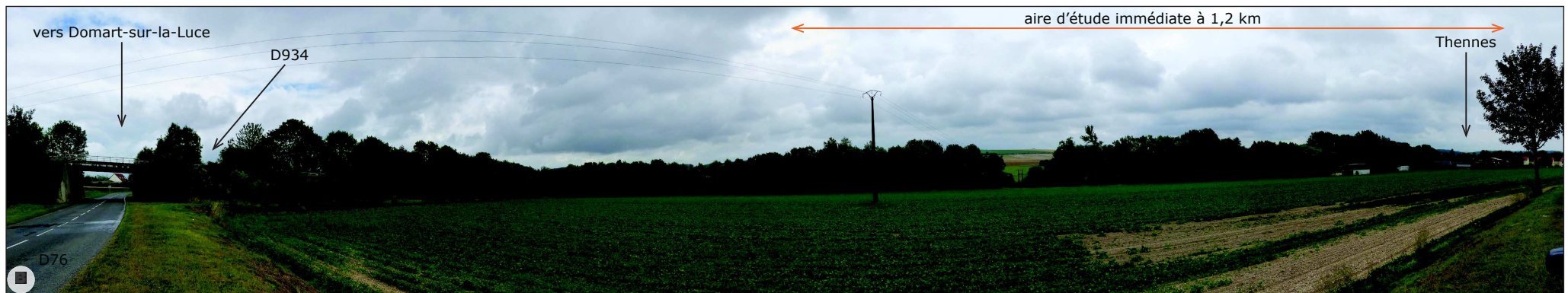
Sur les 3 vues panoramiques d'illustration, on observe effectivement que c'est l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes qui occupe la plupart des champs de visions. Les autres parcs éoliens construits sont masqués par les ondulations du relief, dans cette zone de confluence de la Luce et de l'Avre. Seuls sont potentiellement visibles les parcs éoliens de Chêne Courteau et du Trèfle (leur localisation est matérialisée par une flèche en pointillés sur les panoramas).

L'étude des variantes proposera une implantation limitant les effets de surplomb des éoliennes du projet de Thennes sur les vallées de la Luce et de l'Avre et sur les bourgs de Thennes et Bertheaucourt-lès-Thennes.

III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE & EFFETS CUMULES



Vue panoramique depuis la D239 à l'arrivée sur Thennes

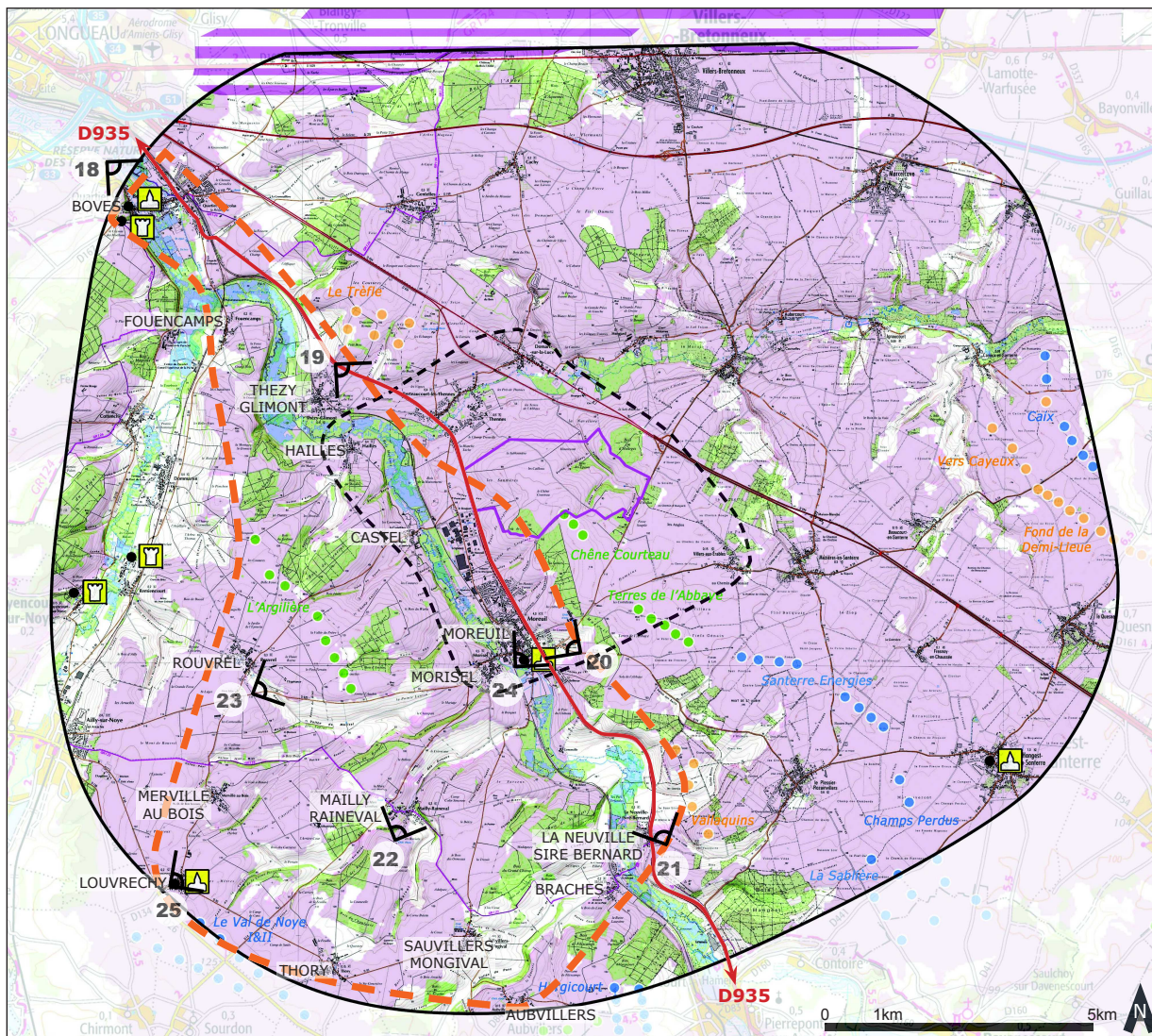


Vue panoramique depuis la D76 entre Berteaucourt-lès-Thennes et Domart-sur-la-Luce



Vue panoramique depuis la D54 à l'entrée sud de Thennes

III-D. VALLEE DE L'AVRE

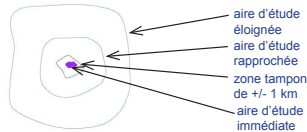


Statut des éoliennes arrêté en octobre 2017 :

- en fonctionnement
- PC accordé
- PC en instruction

Aplat ZIV

Carte de localisation des points de vue sur la vallée de l'Avre à l'ouest de l'aire d'étude rapprochée



a- Caractéristiques paysagères - enjeux paysagers

A l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, c'est toute la partie aval de la vallée de l'Avre qui est étudiée, depuis Braches jusqu'à Boves et les limites de l'agglomération amiénoise. Le profil de la vallée est dissymétrique, avec un versant est plus abrupte et court, et un versant ouest très allongé, marqué par un réseau de vallons secs et un paysage agricole ouvert. Plusieurs points de repère caractéristiques jalonnent ce paysage de vallée :

> Dans le fond de la vallée, les plans d'eau, étangs, ballastières, anciennes tourbières forment de larges espaces naturels et de loisirs délimités par des structures végétales arborées, dont des peupleraies et progression, avec une tendance à la fermeture des champs de vision.

> un ensemble de bourgs implantés dans la vallée, en promontoire, aux points de confluence, ou encore aux croisements d'axes de circulation: Braches, La Neuville-Sire-Bernard, Fouencamps, Boves, Thézy-Glimont, et Moreuil, Morisel, Castel, et Hailles (dans la zone tampon de +/- 1 km). Les vues qui s'ouvrent depuis les limites de ces bourgs, sont marquées par l'effet de perspective de la vallée de l'Avre, et par la limite ponctuellement boisée des coteaux. L'aire d'étude du projet de Thennes se trouve dans ces champs de vision.

> La ville de Moreuil, traversée par la D935 est le plus gros bourg de ce bassin de vision, situé à la toute proximité de l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes.

Limitée dans son extension par la topographie naturelle entre rivière et coteau, cette ville s'étend dans la vallée, et offre de larges vues en balcon sur la vallée de l'Avre. C'est un des enjeux forts vis à vis du projet de Thennes.

> les coteaux ouest accueillent des villages-bosquets, dans un paysage où des ensembles boisés occupent les vallons secs non cultivés : Rouvrel, Merville-au-Bois, Louvrechy, Mailly-Raineval, Thory, Sauvillers-Mongival, Aubvillers. L'aplat ZIV montre que les ondulations du relief créent des zones depuis lesquelles le projet de Thennes n'est potentiellement pas visible. Cependant les nombreux axes de circulation secondaires qui traversent ce paysage offrent des vues panoramiques larges et «en balcon» vers l'est.

> L'ensemble de parcs de Santerre Energies, Champs Perdus et la Sablière est ponctuellement visible aux arrière-plans. Le contexte éolien est cependant à prendre en considération car plusieurs projets sont accordés dans et en limite de la vallée de l'Avre (L'Argillère, Chêne Courteau et Terres de l'Abbaye), ou en instruction (Le Trèfle, Vallaquins).

Enjeux paysagers liés au projet de Thennes :

La perception du projet depuis les points de vue «en balcon» sur la vallée de l'Avre est un premier enjeu paysager, avec une attention particulière sur les rapports d'échelle et les risques d'effets de domination de la vallée. Autre enjeu majeur : les risques d'effets d'encercllement et de saturation autour des bourgs de Castel, de Moreuil et de Morisel.

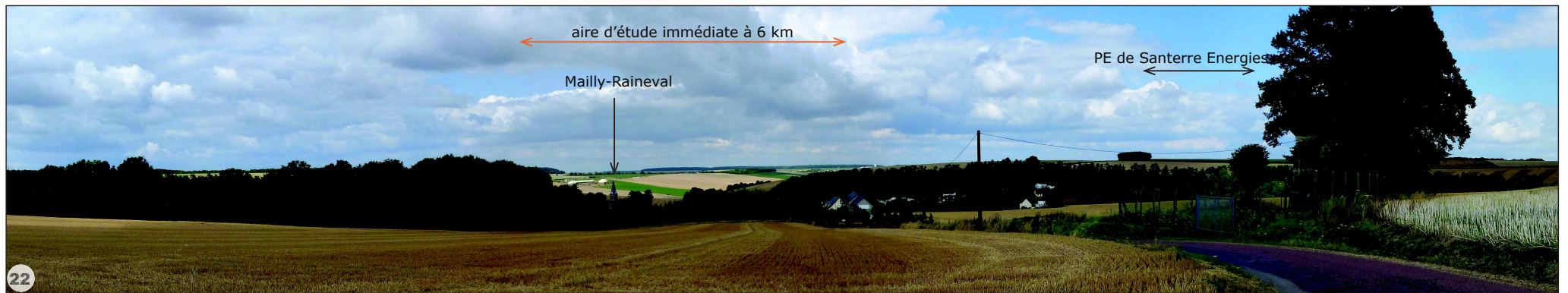
III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE & EFFETS CUMULES



III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE & EFFETS CUMULES



21 Vue panoramique depuis l'entrée est de La Neuville-Sire-Bernard, sur la rue du Plessier



22 Vue panoramique depuis l'entrée sud de Mailly-Raineval, sur la rue de Thory à la hauteur du château d'eau



23 Vue panoramique depuis l'intersection de la D239 avec la D934 à la hauteur de Domart-sur-la-Luce

b- Caractéristiques patrimoniales - enjeux patrimoniaux

EGLISE SAINT-VAST DE MOREUIL

Inscrit Monument Historique

Elément protégé = l'église



L'église Saint-Vast de Moreuil, monument de la Reconstruction, se trouve au cœur du bourg. Les vues sont limitées par le bâti, mais l'éloignement de l'aire d'étude immédiate de 2km sur le haut du coteau peut amener à des vues potentielles vers le projet. **La sensibilité de ce monument protégé vis à vis du projet de parc éolien de Thennes est donc modérée à forte et constitue un enjeu dans l'implantation du parc éolien.**



➔ Vue panoramique sur l'église Saint-Vast de Moreuil depuis le centre-bourg

EGLISE SAINT-MARTIN DE LOUVRECHY

Inscrit Monument Historique

Elément protégé = l'église



L'église Saint-Martin de Louvrechy se situe dans le centre-bourg. Les vues vers le projet sont limitées par le bâti et les structures végétales du village. A une distance de plus de 9 km, **la sensibilité de ce monument vis à vis du projet de parc éolien de Thennes est faible.**



➔ Vue panoramique sur l'église de Louvrechy depuis le centre-bourg

III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE & EFFETS CUMULES

EGLISE SAINT NICOLAS DE BOVES

Inscrit Monument Historique

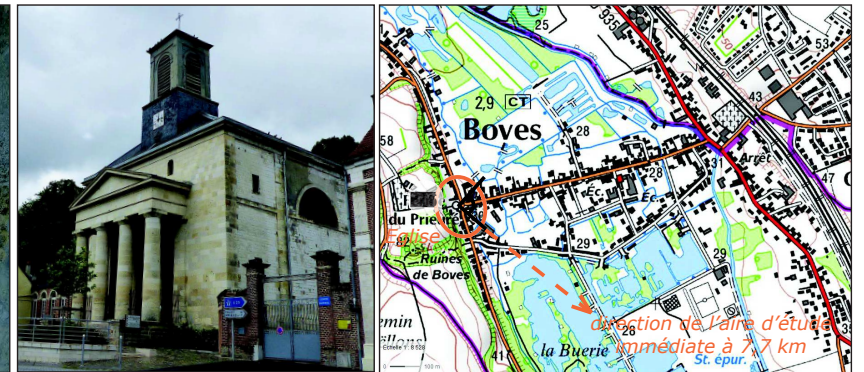
Elément protégé = Façade et toiture



L'église de Boves est construite en pierre. Sa façade à l'allure d'un temple grec est constituée d'un portail précédé d'un portique à quatre colonnes massives à chapiteau dorique, surmonté d'un fronton triangulaire. Elle domine la ville depuis le pied de la Motte féodale de Boves. Depuis ce point de vue, le champ de vision s'étend sur la ville. L'aire d'étude immédiate se situe à plus de 7,7 km au sud-est. **La sensibilité de ce monument vis à vis du projet de parc éolien de Thennes est faible du fait de l'éloignement et des premiers-plans bâtis.**



Vue panoramique depuis l'église Saint Nicolas de Boves vers le centre-bourg



RESTES DU CHATEAU DE BOVES

Inscrit Monument Historique

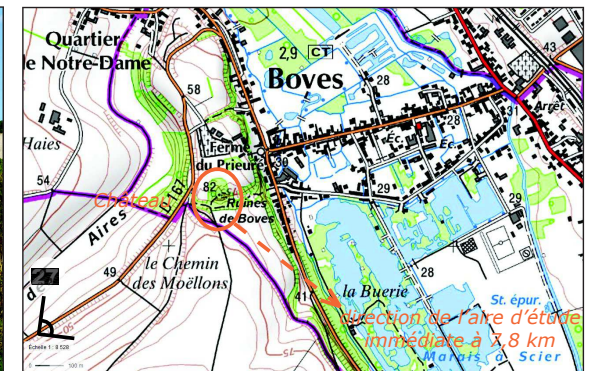
Elément protégé = château (restes)



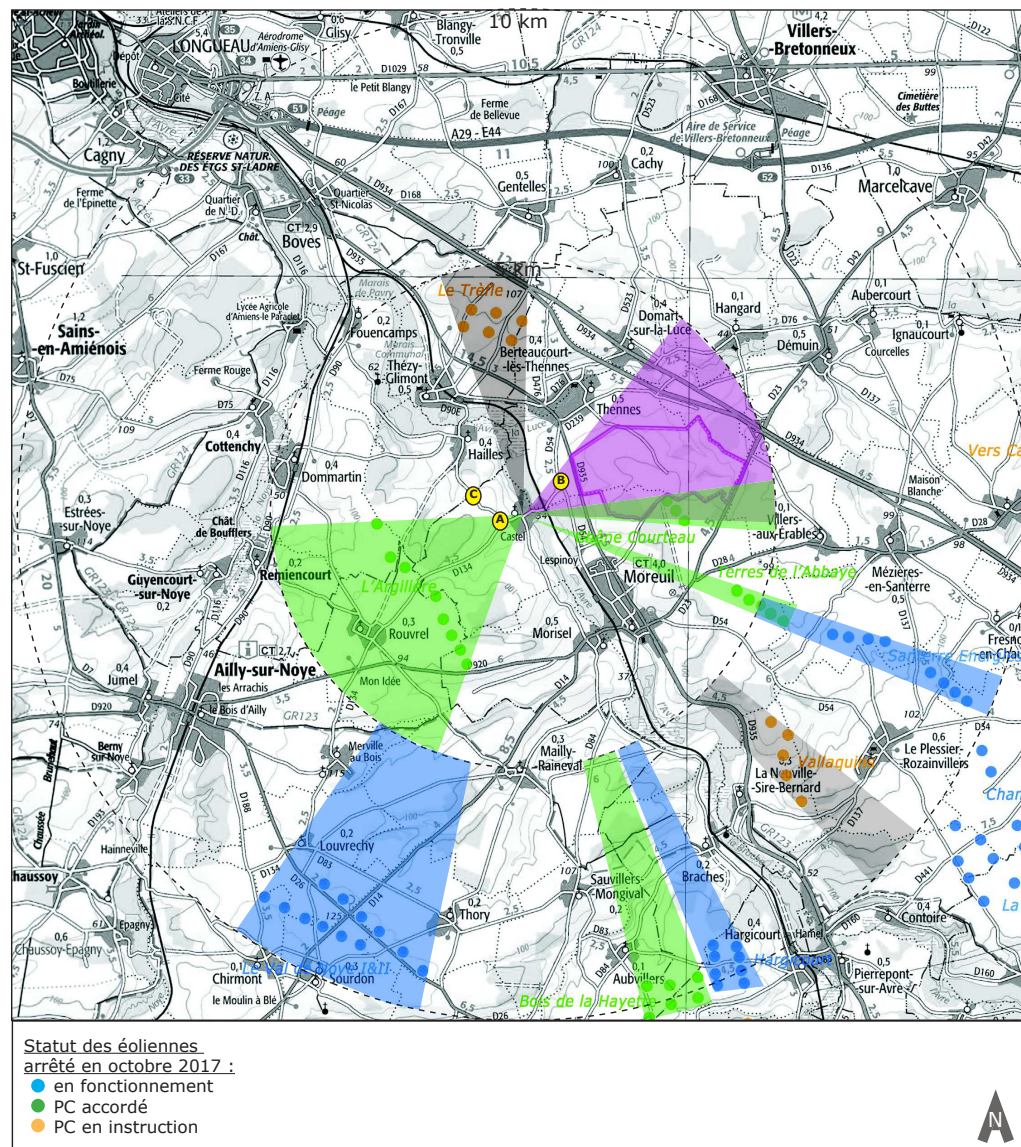
Du château de Boves, il ne subsiste aujourd'hui que la motte castrale que surmontent deux pans de murailles (vestiges d'une tour), qui émergent de boisements. Les vues sur ces ruines sont ponctuelles, et visibles principalement depuis l'itinéraire de la D167. L'aire d'étude immédiate se situe à plus de 7,8 km au sud-est des ruines, à l'arrière des coteaux de l'Avre. **La sensibilité de ce monument vis à vis du projet de parc éolien de Thennes est faible.**



Vue panoramique sur les restes du château de Boves depuis la D167



c- Etude d'encercllement - Castel



Statut des éoliennes
arrêté en octobre 2017 :

- en fonctionnement
- PC accordé
- PC en instruction

➔ Etude d'encercllement «état initial» autour de Castel

Autour de Castel, l'étude d'encercllement théorique prend en compte :

- > 3 parcs éoliens construits : Santerre Energies, Hargicourt, Le Val de Noye I & II
- > 4 parcs éoliens accordés non construits : Chêne Courteau, Terres de l'Abbaye, l'Argilière, Bois de la Hayette
- > 2 parcs éoliens en instruction : Le Trèfle, Vallaquins.

3 vues panoramiques d'illustration complètent cette étude, afin d'observer les perceptions «réelles» depuis le bourg de Castel et ses abords (vues A, B et C).

| ETUDE D'ENCERCLEMENT : CASTEL | |
|---|------|
| Angle occupé par l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes | 53° |
| Angles occupés par des éoliennes - entre 0 et 5 km, dont l'AE Thennes | 157° |
| Angles occupés par des éoliennes - entre 5 et 10 km | 50° |
| Indice d'occupation des horizons - entre 0 et 10 km | 207° |
| Nombre d'éoliennes - entre 0 et 5 km | 22 |
| Indice de densité | 0,11 |
| Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 5 km | 86° |
| Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 10 km | 74° |

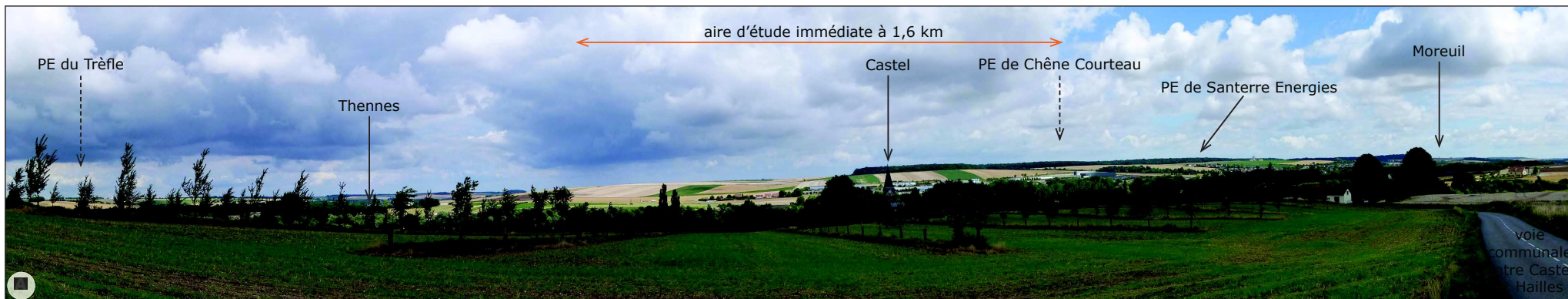
L'étude d'encercllement théorique révèle, selon la méthodologie «Dreal Centre», qu'il existe un risque de saturation visuelle depuis le bourg de Castel, car l'indice d'occupation des horizons est très supérieur à 120° (angle maxi avant seuil d'alerte), l'indice de densité est supérieur à 0,10 (seuil maxi), et le plus grand espace de respiration sans éolienne est inférieur à 160° (angle souhaitable).

L'emprise de l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes couvre une partie des angles de vue actuellement sans éolienne.

Sur les 3 vues panoramiques d'illustration, on observe effectivement que l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes est présente dans chaque champ de visions ; toutefois les parcs éoliens éloignés de plus de 5 km sont peu ou pas visibles depuis Castel et ses abords. L'effet de saturation potentiel est dû à la proximité des parcs éoliens de Chêne Courteau de l'Argilière et du Trèfle, en instruction ou encore non construits (leur localisation est matérialisée par une flèche en pointillés sur les panoramas).

L'étude des variantes proposera une implantation limitant l'effet de saturation depuis le bourg de Castel, en préservant un angle de respiration d'au moins 60° entre le projet du Trèfle et le projet de Chêne Courteau.

III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE & EFFETS CUMULES



Vue panoramique sur Castel et la vallée de l'Avre, depuis la voie communale entre Castel et Haillies

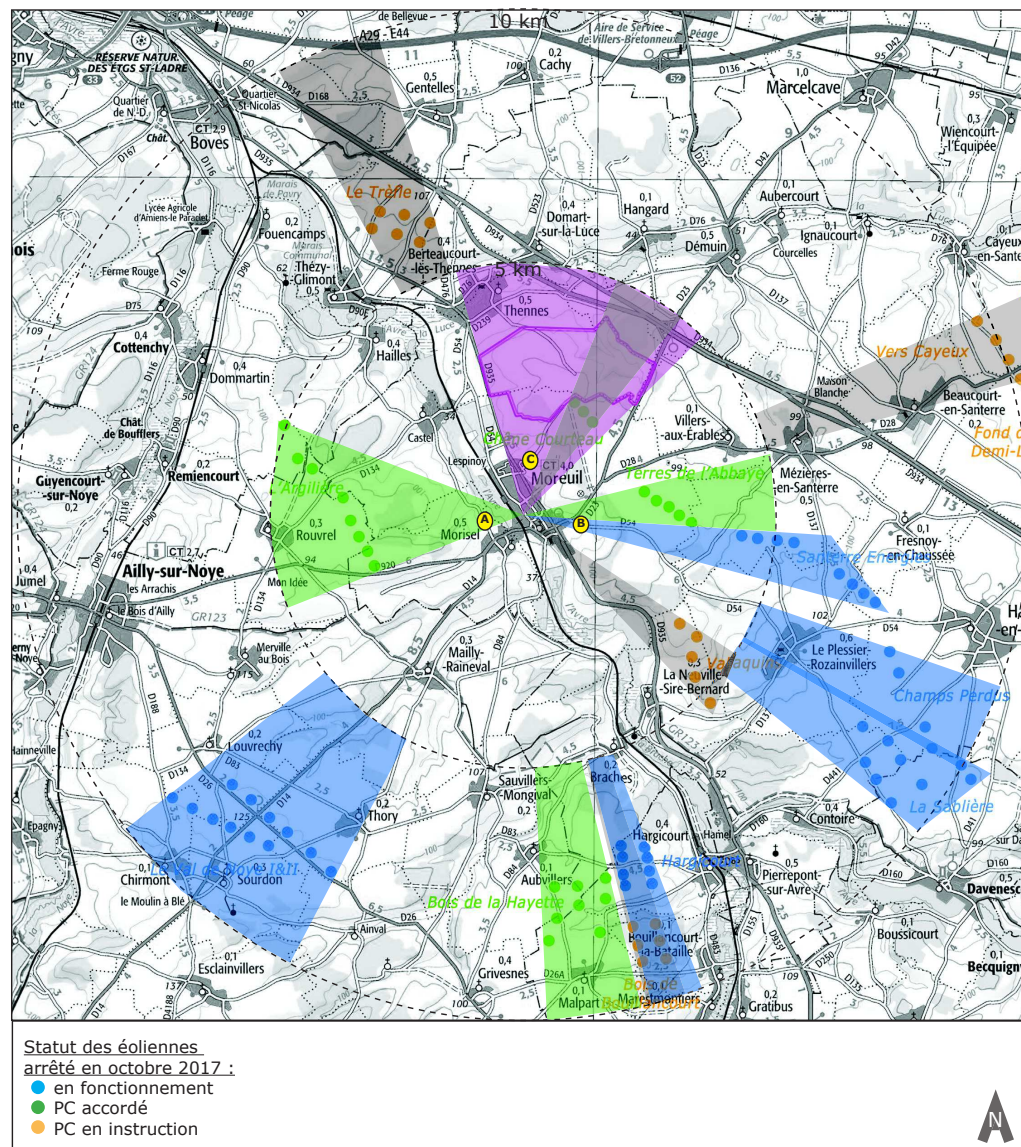


Vue panoramique depuis la D54 au nord du bourg de Castel



Vue panoramique depuis la voie communale entre Castel et Haillies

d- Etude d'encerclement - Moreuil et Morisel



- Autour de Moreuil et de Morisel, l'étude d'encerclement théorique prend en compte :
- > 5 parcs éoliens construits : Santerre Energies, Champs-Perdus, Hargicourt, Le Val de Noye I & II, La Sablière
 - > 4 parcs éoliens accordés non construits : Chêne Courteau, Terres de l'Abbaye, l'Argillière, Bois de la Hayette
 - > 4 parcs éoliens en instruction : Le Trèfle, Vallaquins, Vers cayeux, Bois de Bouillancourt

3 vues panoramiques d'illustration complètent cette étude, afin d'observer les perceptions «réelles» depuis les bourg de Moreuil et Morisel, et leurs abords (vues A, B et C).

| ETUDE D'ENCERCLEMENT : MOREUIL ET MORISEL | |
|---|------|
| Angle occupé par l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes | 62° |
| Angles occupés par des éoliennes - entre 0 et 5 km, dont l'AE Thennes | 162° |
| Angles occupés par des éoliennes - entre 5 et 10 km | 86° |
| Indice d'occupation des horizons - entre 0 et 10 km | 248° |
| Nombre d'éoliennes - entre 0 et 5 km | 28 |
| Indice de densité | 0,11 |
| Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 5 km | 112° |
| Le plus grand angle sans éolienne - entre 0 et 10 km | 41° |

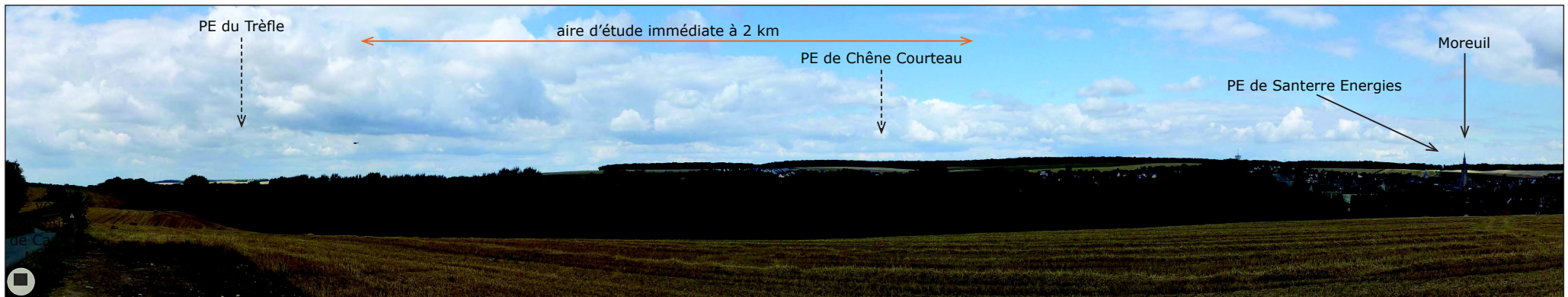
L'étude d'encerclement théorique révèle, selon la méthodologie «Dreal Centre», qu'il existe un risque de saturation visuelle depuis les bourgs de Moreuil et Morisel, car l'indice d'occupation des horizons est très supérieur à 120° (angle maxi avant seuil d'alerte), l'indice de densité est supérieur à 0,10 (seuil maxi), et le plus grand espace de respiration sans éolienne est bien inférieur à 160° (angle souhaitable).

L'emprise de l'aire d'étude immédiate du projet de Thennes se trouve dans le même angle de vue que le projet de Chêne Courteau, entre les projets de Terres de l'Abbaye et du Trèfle.

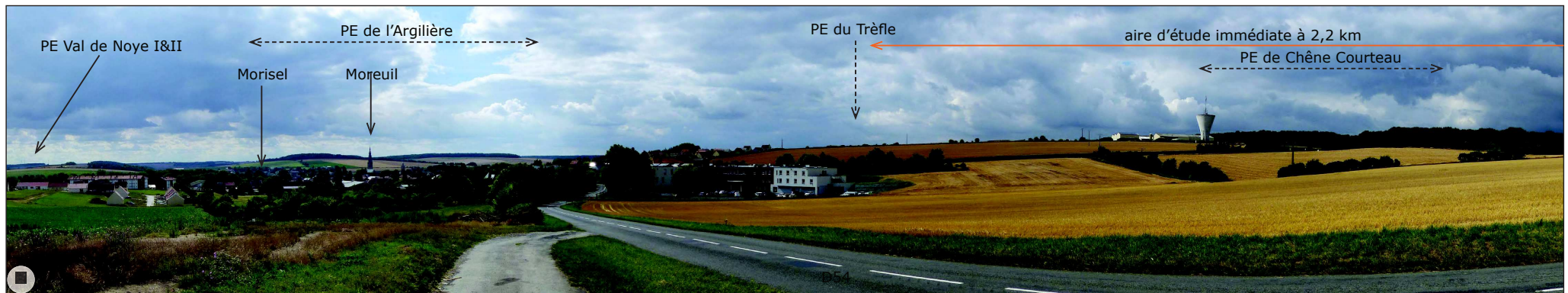
Sur les 3 vues panoramiques d'illustration, on observe effectivement que des parcs éoliens proches (à moins de 5 km) ou plus éloignés (à plus de 10 km) sont visibles dans chaque champ de vision, créant un effet d'encerclement toutefois atténué par l'éloignement de certains parcs. L'aire d'étude immédiate du projet de Thennes se trouve dans la continuité des projets les plus proches.

L'étude des variantes proposera une implantation visant à ne pas accentuer l'effet d'encerclement déjà perçu depuis les bourgs de Moreuil et Morisel.

III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE & EFFETS CUMULES



➤ Vue panoramique sur Moreuil et la vallée de l'Avre, depuis la voie communale de Castel à Morisel

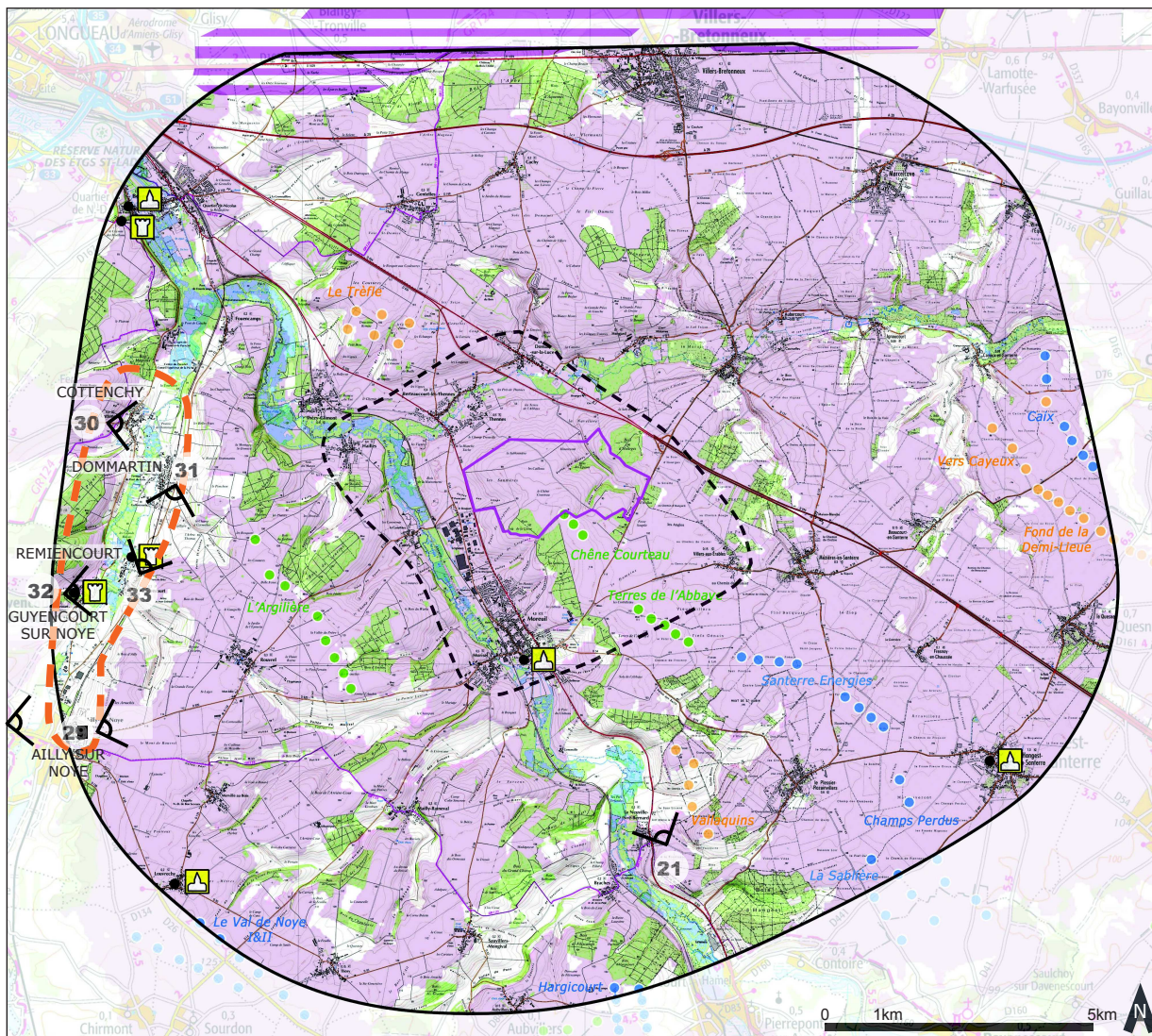


➤ Vue panoramique depuis la D54 à l'entrée est de Moreuil



➤ Vue panoramique depuis le Chemin de Domart, au nord de Moreuil

III-E. VALLEE DE LA NOYE

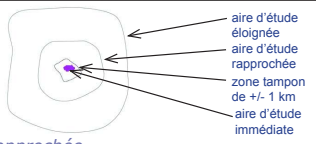


Statut des éoliennes arrêté en octobre 2017 :

- en fonctionnement
- PC accordé
- PC en instruction

■ Aplat ZIV

Carte de localisation des points de vue sur la vallée de la Noye à la limite ouest de l'aire d'étude rapprochée



a- Caractéristiques paysagères - enjeux paysagers

A l'échelle de l'aire d'étude rapprochée, c'est une petite partie aval de la vallée de la Noye qui est étudiée, depuis Ailly-sur-Noye jusqu'à Cottenchy vers le point de confluence de l'Avre et la Noye. C'est une des vallées les moins industrialisées de l'Amiénois. Riche d'un patrimoine historique, architectural et paysager remarquable, c'est aujourd'hui un site de randonnée privilégié.

Plusieurs points de repère caractéristiques jalonnent ce paysage de vallée, dans la courte portion couverte par l'aire d'étude rapprochée :

> **Un paysage vallonné, structuré de rideaux** : «De part et d'autre de la vallée de la Noye, le paysage est vallonné, structuré de rideaux et recouvert sur ses collines de petits bois»* formant des horizons boisés successifs.

> **Une urbanisation de vallée. Ailly-sur-Noye, Guyencourt, Rémiencourt, Dommartin et Cottenchy** sont les communes de la vallée de la Noye situées dans l'aire d'étude rapprochée. Elles se caractérisent par une relative homogénéité du bâti traditionnel et d'espaces publics ruraux ; elles sont marquées par des extensions pavillonnaires et ponctuellement par des silos ou hangars.

Ces lieux de vie se situent pour la plupart dans des zones «hors ZIV», sans covisibilité potentielle avec le projet de Thennes.

> **La ville de Ailly-sur-Noye, s'étend jusqu'à la limite du plateau.** L'aire d'étude rapprochée s'étend sur la partie est de la ville située à la limite du plateau. C'est un des seuls enjeux liés aux «lieux de vie» vis à vis du projet de Thennes.

> **Des axes de circulation dans la vallée.** «Les routes départementales sillonnent la rive gauche, à la limite des vallées sèches. Le chemin de fer Paris-Amiens est établi sur la rive droite, à mi-pente et se punctue régulièrement de silos. En coeur de vallée, les terrains les plus secs sont cultivés, les plus humides servent de pâture et tendent à être convertis en peupleraies».* Selon l'aplat ZIV, le projet de Thennes n'est pas perceptible depuis ces axes ; les sensibilités sont donc faibles à nulles.

*Extraits de l'Atlas des Paysages de la Somme.

Enjeux paysagers liés au projet de Thennes :
 Seules les perceptions du projet depuis le coteau ouest de la vallée de la Noye constituent ponctuellement un enjeu paysager : il s'agit de vues par delà les coteaux boisés. Depuis la vallée, aucune vue dégagée n'est ouverte vers le plateau. Les sensibilités paysagères et patrimoniales sont donc limitées.

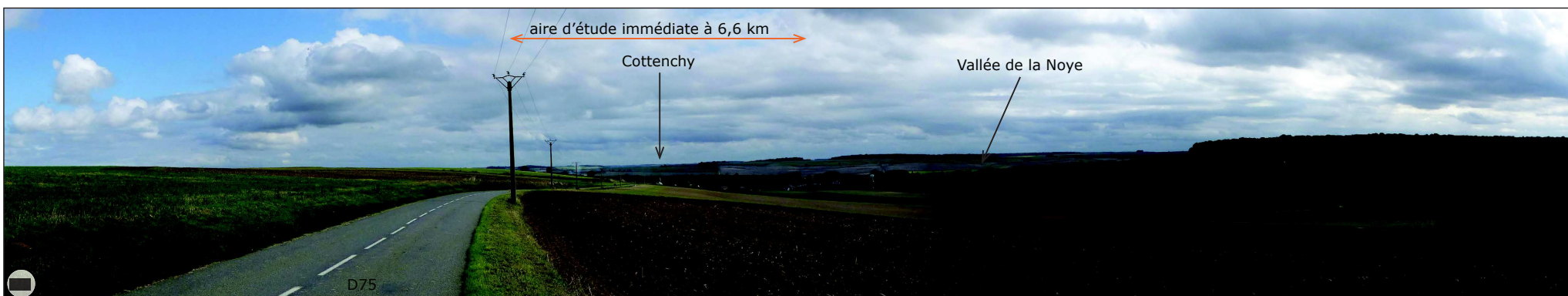
III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE & EFFETS CUMULES



Vue panoramique depuis la D7 vers Ailly-sur-Noye, dans la vallée de la Noye

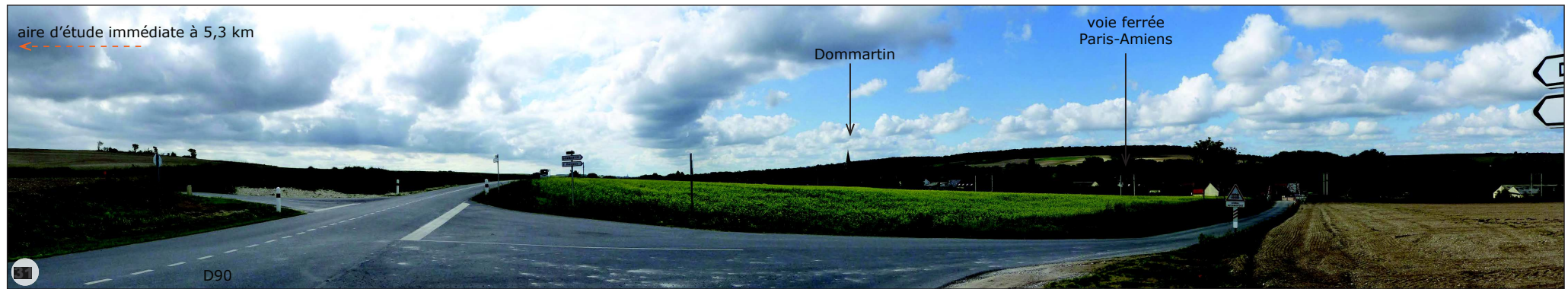


Vue panoramique à la sortie est d'Ailly-sur-Noye sur le plateau, sur la D920, vers Moreuil



Vue panoramique sur la vallée de la Noye, à l'approche de Cottenchy depuis la D75 sur le coteau ouest de la vallée

III. PERCEPTIONS VISUELLES A L'ECHELLE DE L'AIRE D'ETUDE RAPPROCHEE & EFFETS CUMULES



b- Caractéristiques patrimoniales - enjeux patrimoniaux

CHATEAU ET FERME DE GUYENCOURT-SUR-NOYE

Inscrit Monument Historique

Eléments protégés = Façades et toitures du château ; façades et toitures du bûcher ; façades et toitures de l'ensemble des bâtiments de la ferme 18e siècle ; façades et toitures de l'ensemble des bâtiments de la ferme 19e siècle

Le château et la ferme de Guyencourt-sur-Noye sont implantés à l'ouest du village, sur le coteau de la vallée de la Noye. Selon l'aplat ZIV ils sont potentiellement en covisibilité avec le projet de Thennes distant d'au moins 7,9 km ; toutefois la vue panoramique est limitée par les premiers-plans bâtis du village. **La sensibilité de ces monuments est donc faible du fait de l'éloignement et des vues limitées.**



Vue panoramique sur le château de Guyencourt, dans la vallée de la Noye

CHATEAU DES BOUFFLERS DE REMIENCOURT

Inscrit Monument Historique

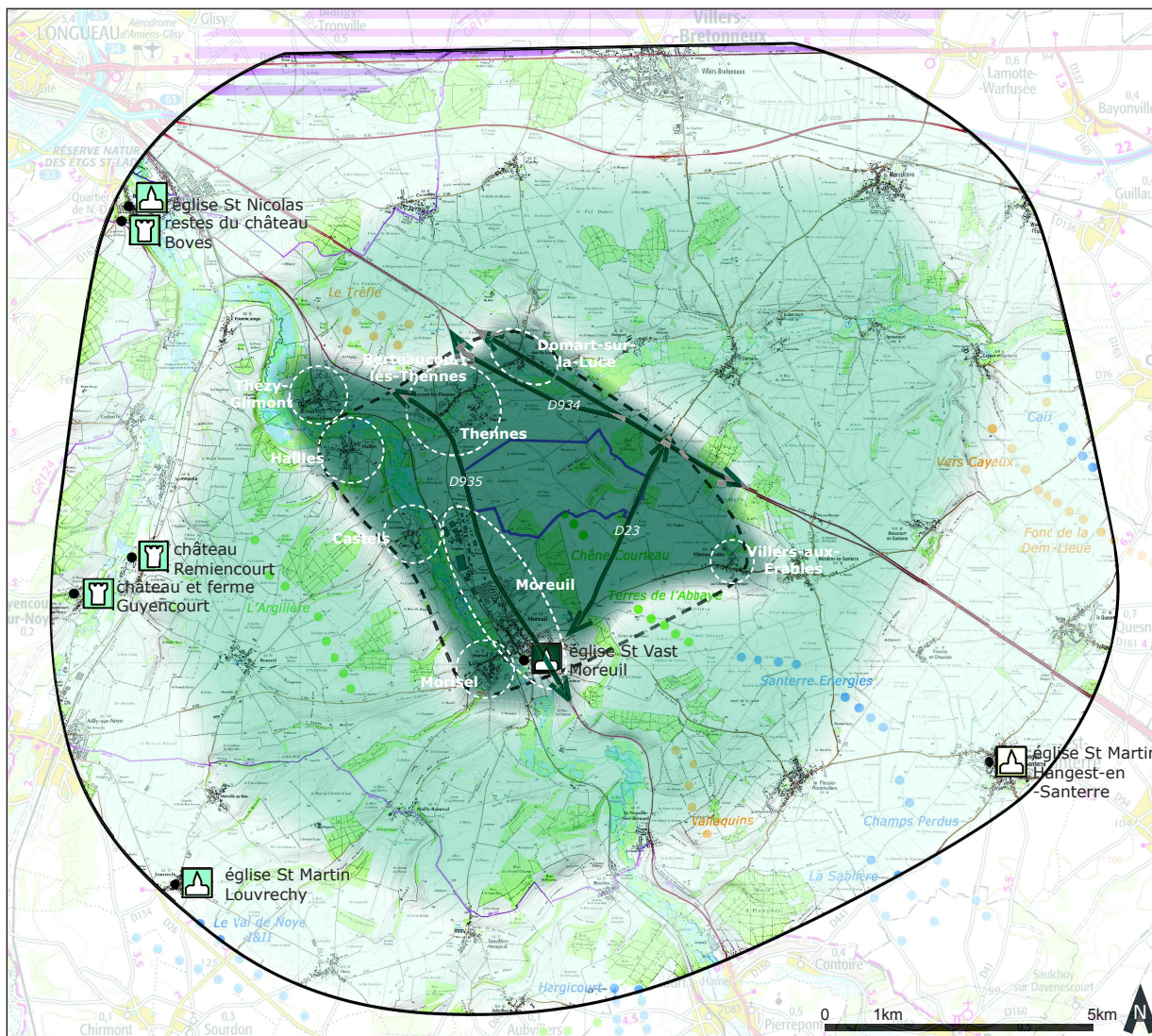
Eléments protégés = Façades et toitures du château et de ses deux ailes ; la cour d'honneur avec son portail d'entrée.

Le château de Boufflers se situe dans le fond de la vallée de la Noye ; sa grande perspective est orientée dans l'axe de la vallée. Depuis la D90, le château est bien visible en contre-bas de l'itinéraire. L'aire d'étude immédiate se situe à plus de 6,3 km vers l'est, masquée par le relief du coteau. **La sensibilité de ce monument vis à vis du projet de parc éolien de Thennes est faible à nulle du fait de sa situation géographique.**



Vue panoramique sur le château de Boufflers, à Remiencourt, depuis la D90

III-F. SYNTHESE DES SENSIBILITES PAYSAGERES ET PATRIMONIALES



Carte de synthèse des sensibilités paysagères et patrimoniales à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

Paysages et axes :

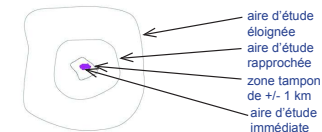
- sensibilité forte
- sensibilité modérée
- sensibilité faible

Bourgs les plus proches :

- sensibilité forte - possible risque d'encercllement

Monuments protégés :

- sensibilité forte
- sensibilité faible
- sensibilité nulle



Statut des éoliennes arrêté en octobre 2017 :

- en fonctionnement
- PC accordé
- PC en instruction

La plupart des sensibilités paysagères et patrimoniales mises en évidence dans l'état initial se situent dans l'aire d'étude rapprochée :

La carte de synthèse montre que **les sensibilités les plus fortes vis à vis du projet de parc éolien** concernent un territoire de quelques kilomètres autour de l'aire d'étude immédiate :

Il s'agit principalement des 8 bourgs situés autour du projet dont la plupart forment la zone tampon de +/- 1 km autour de l'aire d'étude immédiate : Thénnes, Bertheaucourt-lès-Thénnes et Domart-sur-la-Luce dans la vallée de la Luce; Thézzy-Glimont, Hailles, Castels, Moreuil (et son église protégée au titre des Monuments Historiques) et Morisel dans la vallée de l'Avre; et enfin Villiers-aux-Erables sur le plateau du Santerre. Plusieurs parcs éoliens proches impliquent de potentiels risques d'encercllement.

La proximité avec le parc éolien du Chêne Courteau constitue une sensibilité du fait de l'effet de cumul, mais constitue également un atout dans la mesure où les projets peuvent former une continuité cohérente.

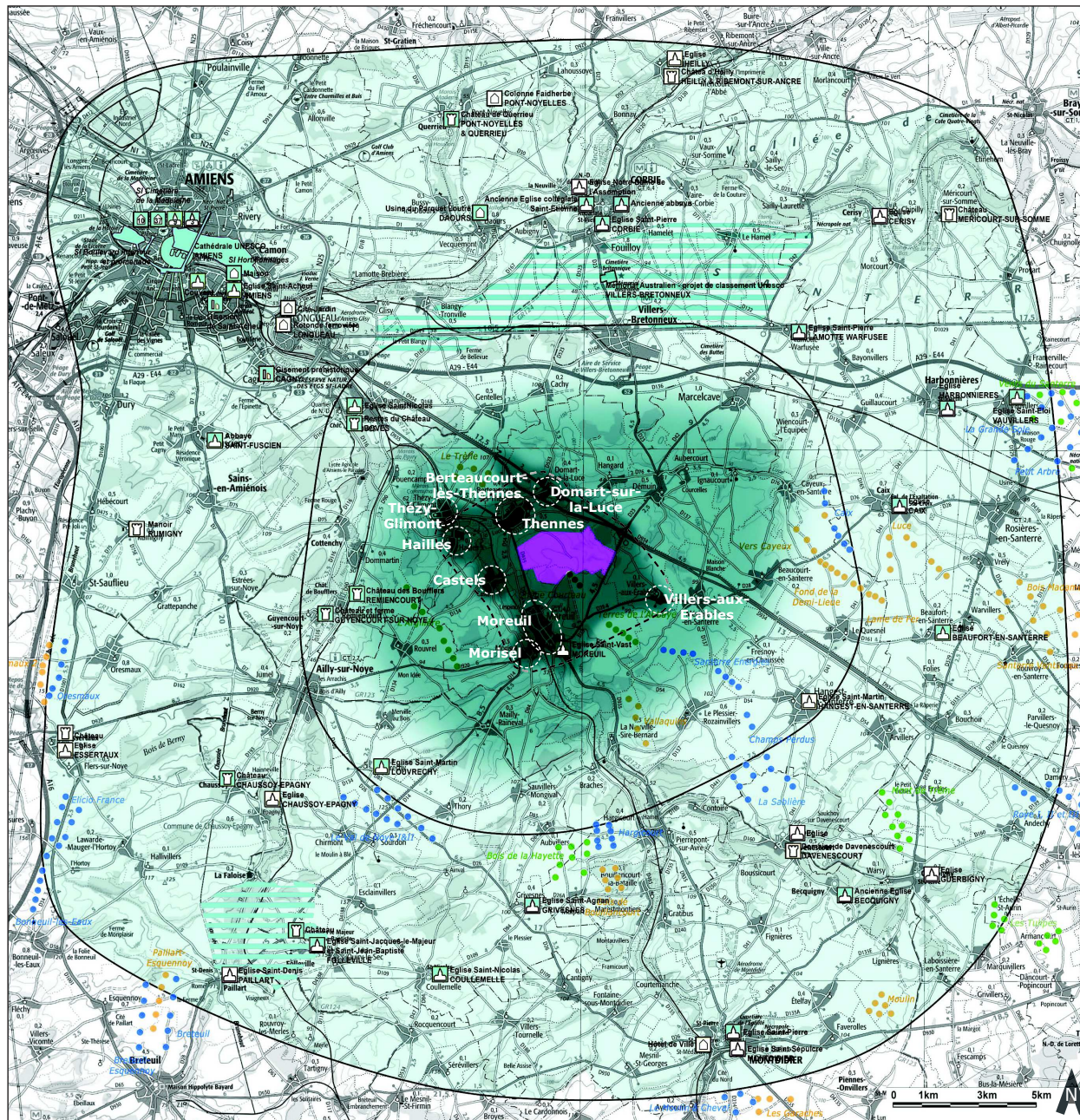
Les axes de circulation proches (D934, D935 et D23) ont également une sensibilité forte, en particulier quand ces itinéraires se rapprochent de l'aire d'étude immédiate.

Les zones où la sensibilité est modérée forment une couronne à la transition entre les paysages proches et les paysages éloignés jusqu'à 7 km. Il s'agit principalement des paysages de la vallée de la Luce et de la vallée de l'Avre, et des points de basculement du plateau du Santerre. C'est aussi là que se situent plusieurs ensembles de parcs éoliens en service ou en projet en particulier de part et d'autre de la vallée de l'Avre. Une problématique liée aux effets de cumuls de parc éolien est également mise en évidence à cette échelle.

CHAPITRE IV : SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES ET PATRIMONIALES

IV. SYNTHÈSE ET PRÉCONISATIONS

IV-A. SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES ET PATRIMONIALES



Paysages :

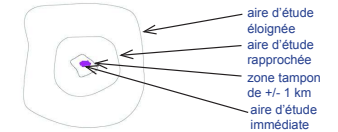
- sensibilité forte
- sensibilité modérée
- sensibilité faible

Bourgs les plus proches :

- sensibilité forte - possible risque d'encerclément

Monuments protégés :

- sensibilité forte
- sensibilité faible
- sensibilité nulle



Statut des éoliennes arrêté en octobre 2017 :

- en fonctionnement
- PC accordé
- PC en instruction

La plupart des sensibilités paysagères et patrimoniales mises en évidence dans l'état initial se situent dans l'aire d'étude rapprochée :

La carte de synthèse montre que **les sensibilités les plus fortes vis à vis du projet de parc éolien** concernent un territoire de quelques kilomètres autour de l'aire d'étude immédiate :

Il s'agit principalement des 8 bourgs situés autour du projet dont la plupart forment la zone tampon de +/- 1 km autour de l'aire d'étude immédiate : Thennes, Bertheaucourt-lès-Thennes et Domart-sur-la-Luce dans la vallée de la Luce; Thézy-Glimont, Hailles, Castels, Moreuil (et son église protégée au titre des Monuments Historiques) et Morisel dans la vallée de l'Avre ; et enfin Villers-aux-Erables sur le plateau du Santerre. Plusieurs parcs éoliens proches impliquent de potentiels risques d'encerclément.

La proximité avec le parc éolien du Chêne Courteau constitue une sensibilité du fait de l'effet de cumul, mais constitue également un atout dans la mesure où les projets peuvent former une continuité cohérente.

Les zones où la sensibilité est modérée forment une couronne à la transition entre les paysages proches et les paysages éloignés jusqu'à 7 km. Il s'agit principalement des paysages de la vallée de la Luce et de la vallée de l'Avre, et des points de basculement du plateau du Santerre. C'est aussi là que se situent plusieurs ensembles de parcs éoliens en service ou en projet en particulier de part et d'autre de la vallée de l'Avre. Une problématique liée aux effets de cumuls de parc éolien est également mise en évidence à cette échelle.

Au delà des limites de l'aire d'étude rapprochée, les sensibilités sont de plus en plus faibles avec l'éloignement. Plusieurs édifices et sites protégés ont également une sensibilité faible vis à vis du projet, du fait de l'éloignement principalement. C'est le cas en particulier pour la Métropole Amiénoise : la plupart des édifices et sites protégés ont une sensibilité faible en raison du contexte urbain dense, et d'un éloignement de plus de 15 km.

Carte de synthèse des sensibilités paysagères et patrimoniales

IV. SYNTHÈSE ET PRECONISATIONS

Synthèse des sensibilités patrimoniales dans l'unité paysagère de la Métropole Amiénoise (3 tableaux)

| COMMUNE | MONUMENT | TYPE | EPOQUE | ELEMENT | SITUATION | PROPRIETE | PROTECTION | ZVI | SENSIBILITE |
|---------|--|------|-------------------------|--|--------------|----------------|------------|-------------------------|----------------|
| AMIENS | CATHEdraLE NOTRE DAME | HAUT | 13EME | CATHEdraLE | CENTRE BOURG | PUBLIQUE | CMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | MAISON Rue Cormont | HAUT | 16EME | Façades et toitures | CENTRE BOURG | PRIVEE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | ANCIEN EVECHE Impasse Joron | HAUT | | Façades et toitures de la totalité des bâtiments ; jardin | CENTRE BOURG | COMMUNALE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | HOTELLERIE DE L'ANGLE (OU DE L'ANGE) D'OR Place Notre Dame | HAUT | 13EME-17EME-18EME | Façades et toitures ; galeries en bois ; cave avec son escalier d'accès | CENTRE BOURG | PRIVEE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | IMMEUBLE Rue Porion | HAUT | 18EME | Façades et toitures ; portail sur rue ; la rampe en fer forgé de l'escalier intérieur | CENTRE BOURG | PRIVEE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | ANCIEN HOTEL DES TROIS CAILLOUX | HAUT | | CAVES | CENTRE BOURG | PRIVEE | CMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | MAISON DU SAGITTAIRE Passage du Logis-du-Roi | HAUT | 16EME | FACADE REMONTEE | CENTRE BOURG | PRIVEE | CMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | LOGIS DU ROI Passage du Logis du Roi | HAUT | 16EME | Tourelle d'escalier et la façade sur cour | CENTRE BOURG | ASSOCIATIVE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | THEATRE Rue des 3 Cailloux | HAUT | 18EME | FACADE | CENTRE BOURG | COMMUNALE | CMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | IMPRIMERIE YVERT Rue des 3 Cailloux, Rue des Jacobins | HAUT | 18EME-19EME-20EME | Façades des immeubles de l'îlot Yvert, ainsi que la façade en pan coupé à l'angle de la rue des Corps-Nus-Sans-Teste et de la rue des Jacobins | CENTRE BOURG | PRIVEE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | ANCIEN HOTEL CHRISTOPHE Rue des Jacobins | HAUT | 18EME | FACADE | CENTRE BOURG | PRIVEE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | MAISON DITE DU SAMSON, Rue Jules Lardière | HAUT | | FACADE | CENTRE BOURG | COMMUNALE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | EGLISE SAINT REMI ET COUVENT DES CORDELIERS Rue des Cordeliers | HAUT | 19EME-20EME | L'église, sa sacristie et l'ancienne nef du couvent | CENTRE BOURG | COMMUNALE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | HOTEL DE LA PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE LA SOMME | HAUT | 18EME | Les façades et toitures de l'ancien hôtel de l'intendant ; les décors intérieurs des pièces suivantes du rez-de-chaussée de l'ancien hôtel de l'intendant : salon de billard, petit-salon, pièce dite rotonde, salon de musique, grande salle à manger, petite salle à manger, vestibule - Le parc ; les façades et la toiture de la galerie d'apparat ainsi que son décor intérieur Louis XVI-Impératrice | CENTRE BOURG | DEPARTEMENTALE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | MUSEE DE PICARDIE Rue de la République | HAUT | 19EME | LE MUSEE EN TOTALITE | CENTRE BOURG | COMMUNALE | CMH | hors ZVI | faible à nulle |
| AMIENS | BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE Rue de la République | HAUT | 19EME | Façades et toitures sur la cour d'honneur et sur rues ; la salle néo-classique ; la salle de lecture et la salle de prêt | CENTRE BOURG | COMMUNALE | IMH | hors ZVI | faible à nulle |
| AMIENS | HOTEL PARTICULIER Rue Vivien | HAUT | 19EME | Une partie de l'ancien hôtel particulier, exclusivement la partie côté cour, épargnée par l'incendie, comprenant les pavillons, le mur et l'entrée, les communs, la cour et la façade du logis dans son épaisseur (sans les toits) doté de sa véranda en fonte | CENTRE BOURG | PRIVEE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | HOTEL BOUCTOT VAGNIEZ Rue des Otages | HAUT | 20EME | Hôtel, ainsi que ses grilles, murs-bahuts, ferronneries extérieures et son jardin | CENTRE BOURG | PUBLIQUE | CMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | PALAIS DE JUSTICE Rue Robert de Luzarches, Rue Victor Hugo | HAUT | 19EME | Le Palais de Justice, y compris l'ensemble des grilles extérieures, la cour d'honneur et le jardin sur la rue Victor-Hugo | CENTRE BOURG | PUBLIQUE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | ANCIEN HOTEL DES TRESORIERES DE France OU HOTEL DE BERNY Rue Victor Hugo | HAUT | 17EME-18EME-19EME-20EME | Les parties non encore protégées de l'hôtel comprenant : les murs de clôture et les deux portes d'entrée, rue Victor-Hugo et rue de l'Amiral-Courbet ; la cour d'honneur pavée et tous les éléments constitutifs : le puits, l'allée des Chanoines pavée, la fontaine et la balustrade agrémentée de parterres, la statue du Mayeur Antoine de Berny par Auguste Carvin ; la maison des Chanoines en totalité et le jardin gazonné qui l'accompagne ; la garage en totalité, situé dans l'axe de l'allée des Chanoines ; le bâtiment des communs, à droite en entrant dans la cour d'honneur, en totalité ; la maison au décor art-déco, n° 32, rue Victor-Hugo, en totalité ; l'orangerie en totalité ; l'annexe du logis du 17e siècle en totalité ; le pavillon du Zodiaque en totalité, boiseries comprises ; tous les jardins représentatifs des aménagements extérieurs où la nature tient sa place : le jardin dit japonais, le jardin dit du cloître, le jardin à la française en terrasse, le jardin dit mauresque, les parterres et l'allée axiale à l'arrière ; l'immeuble en totalité attenant au jardin mauresque | CENTRE BOURG | COMMUNALE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | ANCIEN HOTEL DES TRESORIERES DE France OU HOTEL DE BERNY Rue Victor Hugo | HAUT | 17EME-18EME-19EME-20EME | L'HOTEL | CENTRE BOURG | COMMUNALE | CMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | ENSEMBLE ARCHITECTURAL, Place Alphonse Fiquet | HAUT | 20EME SIECLE | La façade et la couverture de la Tour Perret - L'ensemble architectural Auguste-Perret de la place Alphonse-Fiquet | CENTRE BOURG | PRIVEE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | ECOLE DU SACRE CŒUR Rue de l'Oratoire | HAUT | 19EME | La chapelle de l'Ecole du Sacré-Cœur | CENTRE BOURG | ASSOCIATIVE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | HOTEL BLIN DE BOURDON Rue des Augustins | HAUT | 18EME | Façades et toitures de l'ensemble des bâtiments ; ensemble des décors intérieurs du 18e siècle : boiseries, dessus-de-porte, stucs, gypseries, cheminées, ornent les pièces du rez-de-chaussée et du premier étage, y compris l'escalier d'honneur avec son décor de gypserie et sa rampe en fer forgé ; jardin ; mur de clôture, et portail monumental sur la rue des Augustins | CENTRE BOURG | PRIVEE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |

IV. SYNTHÈSE ET PRÉCONISATIONS

| | | | | | | | | | |
|--------|---|------|--------------------|--|--------------|----------------------|-----|-------------------------|----------------|
| AMIENS | MAISONS, Rue de la Barette | HAUT | 17EME-18EME | Les maisons, pour leur ossature bois, leurs toits en charpente couverte d'ardoises, l'ensemble des corps des immeubles alignés sur la rue, des ailes en retour et des cours étant indissociables | CENTRE BOURG | PRIVEE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | ONZE MAISONS ANCIENNES DU QUARTIER SAINT LEU Quai Belu | HAUT | 17EME | Les onze maisons anciennes | CENTRE BOURG | PRIVEE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | EGLISE SAINT LEU Petite rue Saint Leu | HAUT | | | CENTRE BOURG | COMMUNALE | CMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | HOTEL DIEU Rue Saint-Leu | HAUT | | Vestiges de la salle Saint-Jean | CENTRE BOURG | COMMUNALE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | FONTAINE SAINT JULIEN Rue Saint Leu | HAUT | | FONTAINE SAINT JULIEN | CENTRE BOURG | COMMUNALE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | MOULIN PASSE ARRIERE Rue du Clairon, Rue Saint-Leu | HAUT | 17EME | Moulin Passe-Arrière, y compris son mécanisme | CENTRE BOURG | PRIVEE | CMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | MOULIN PASSE AVANT | HAUT | 16EME-18EME-19EME | Moulin Passe-Avant, y compris son mécanisme | CENTRE BOURG | PRIVEE | CMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | MAISON COZETTE 26 Place Vogel | HAUT | 18EME | Façade et versant de toiture sur rue | CENTRE BOURG | COMMUNALE | IMH | hors ZVI | faible à nulle |
| AMIENS | IMMEUBLE place au Feurre | HAUT | 17EME | Façade sur rue et toiture | CENTRE BOURG | COMMUNALE | IMH | hors ZVI | faible à nulle |
| AMIENS | ANCIEN COUVENT DES SEURS GRISES | HAUT | 18EME | Cloître du 18e siècle ainsi que la crypte | CENTRE BOURG | COMMUNALE | IMH | hors ZVI | faible à nulle |
| AMIENS | EGLISE SAINT GERMAIN L'ECOSSAIS | HAUT | | EGLISE | CENTRE BOURG | COMMUNALE | CMH | hors ZVI | faible à nulle |
| AMIENS | IMMEUBLE Rue de Metz | HAUT | 13EME | Caves voûtées du 13e siècle sises sous les immeubles | CENTRE BOURG | PRIVEE | IMH | hors ZVI | faible à nulle |
| AMIENS | IMMEUBLE Rue Saint-Jacques, Rue Gresset | HAUT | | Façade avec sa fontaine | CENTRE BOURG | COMMUNALE | IMH | hors ZVI | faible à nulle |
| AMIENS | BEFFROI Place eu Fil | HAUT | 15EME -18EME | BEFFROI | CENTRE BOURG | COMMUNALE | IMH | hors ZVI | faible à nulle |
| AMIENS | IMMEUBLE DIT MAISON DU BAILLAGE OU LA MALMAISON Passage du baillage | HAUT | | Immeuble, sauf façade classée | CENTRE BOURG | COMMUNALE | IMH | hors ZVI | faible à nulle |
| AMIENS | IMMEUBLE DIT MAISON DU BAILLAGE OU LA MALMAISON Passage du baillage | HAUT | | Façade | CENTRE BOURG | COMMUNALE | CMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | ANCIENNE CASERNE STENGL Rue Martin-Bleu-Dieu | HAUT | 18EME | FACADE SUR RUE | CENTRE BOURG | PRIVEE | CMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | RESTE DE L'ABBAYE SAINT JEAN DES PREMONTRES Rue Robert Pierre | HAUT | 18EME | Les restes situés dans l'ancien lycée de garçons et comprenant : les deux cloîtres et façades sur cour intérieure, la galerie qui les relie et la partie de façade du 18e siècle donnant sur la grande cour du lycée | CENTRE BOURG | COMMUNALE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | HOTEL BULLOT Boulevard Carnot | HAUT | 19EME | HOTEL | CENTRE BOURG | COMMUNALE | IMH | hors ZVI | faible à nulle |
| AMIENS | CIRQUE MUNICIPAL Place Longueville | HAUT | 19EME | FACADES ET TOITURES | CENTRE BOURG | COMMUNALE | IMH | hors ZVI | faible à nulle |
| AMIENS | HOTEL ACLOQUE Rue Millevoye | HAUT | 19EME | HOTEL | CENTRE BOURG | PRIVEE | IMH | hors ZVI | faible à nulle |
| AMIENS | MAISON JULES VERNE Rue Charles Dubois, Boulevard Jules Verne | HAUT | 19EME | Façades et toitures de la maison d'habitation, y compris la tour et l'aile en retour sur la cour ; véranda et marquise ; salle à manger et grand salon, au rez-de-chaussée, avec leurs décors | CENTRE BOURG | COMMUNALE | IMH | hors ZVI | faible à nulle |
| AMIENS | EGLISE SAINTE ANNE Rue Vascosan | HAUT | 19EME | Le presbytère, la sacristie, l'ancien école (façades et toitures) , la cour (parvis) et le jardin | CENTRE BOURG | ASSOCIATIVE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | EGLISE SAINTE ANNE Rue Vascosan | HAUT | 19EME | L'église en totalité | CENTRE BOURG | ASSOCIATIVE | CMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | ANCIEN GRAND SEMINAIRE Jules Barni | HAUT | 18EME-19EME | Façades et toitures de l'ensemble des bâtiments des 18e et 19e siècles ; mur de clôture ; escalier d'honneur 18e siècle avec sa rampe en fer forgé ; décors intérieurs 19e siècle de la chapelle | CENTRE BOURG | PUBLIQUE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | COUVENT DE LA VISITATION SAINTE MARIE Rue Saint Fuscien | HAUT | 19EME | Tous les bâtiments, façades et toitures, du couvent, dont la chapelle, le cloître et ses galeries, l'oratoire dédié à la Vierge Marie en son centre, en totalité, et l'emprise foncière des sols du parc en totalité | CENTRE BOURG | PUBLIQUE/ COMMUNALE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | MAISON 43 Chaussée Jules Ferry | BAS | 19EME | Les façades et toitures, ainsi que l'intérieur du passage cochier avec ses décors, à l'exclusion de la véranda et de ses ajouts | CENTRE BOURG | PRIVEE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | EGLISE SAINT ACHEUL | BAS | 18EME | EGLISE SAINT ACHEUL | CENTRE BOURG | COMMUNALE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | GISEMENT DE SAINT ACHEUL | BAS | PREHISTOIRE | Terrains dits Bultel et Tellier-Mallet en contrebas de la rue du Mercey, quartier le Périgord et contenant une coupe-type des gisements quaternaires | CENTRE BOURG | PUBLIQUE / COMMUNALE | CMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | GISEMENT DE SAINT ACHEUL | BAS | PREHISTOIRE | Bande de terrain, d'une largeur de 5 mètres, longeant la propriété de Monsieur Lenoir, 86 rue de la Boutellerie, depuis la rue de la Boutellerie jusqu'à la limite de la propriété de Monsieur Bultel, et contenant une coupe préhistorique ; bande de terrain d'une largeur de 3 mètres, longeant la propriété de Monsieur Drouard, 88 rue de la Boutellerie, depuis la rue de la Boutellerie jusqu'à la limite de la propriété de Monsieur Bultel et contenant une coupe préhistorique | CENTRE BOURG | PUBLIQUE/ COMMUNALE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | CITADELLE | BAS | 14EME 16EME 17 EME | La porte Montre-Ecu (François Ier) : classement par liste de 1840 - Les parties suivantes de la citadelle : l'ensemble des fortifications subsistantes ; la porte royale ou porte sud ; les façades et les toitures du logis du Gouverneur surmontant la porte Montre-Ecu ; la porte Montre-Ecu | CENTRE BOURG | PUBLIQUE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |

IV. SYNTHÈSE ET PRÉCONISATIONS

| AMIENS | CIMETIERE DE LA MADELEINE | BAS | 19EME 20EME | Sol du cimetière ; monuments funéraires | CENTRE BOURG | PRIVEE / COMMUNALE | CMH | potentiellement visible | faible à nulle |
|----------|---|------|---------------------|--|--------------------|--------------------|--------|-------------------------|----------------|
| AMIENS | MANUFACTURE DE VELOURS ET COTON COSSERAT | HAUT | 19EME 20EME | La manufacture comprenant : la salle des 500 métiers, façade et toiture ; la salle de la machine à vapeur (datée de 1891 et 1908) : façades, toitures et dispositions intérieures (avec luminaires intérieurs) , en totalité ; les bâtiments dans le prolongement du précédent (datés de 1902 et 1920) : façades sur rue et versants de toiture correspondants ; tout l'alignement des bâtiments teinture et ceux qui sont dans leur prolongement (datés de 1885, 1886, 1898 et 1926) , à l'exception du bâtiment de la sanforseuse (1949-1958) : toutes les façades sur rue avec versants de toiture correspondants ; le monument aux morts ; les deux bâtiments couverts en planche de part et d'autre du monument aux morts : façades et toitures ; le bâtiment administratif à clocheton (daté de 1891) : façades et toitures ; le bâtiment de direction, avec le bureau de M. Bittan (daté de 1898) : façades et toitures ; le bâtiment de la Société de Coopérative, le Showroom (daté de 1890) : façades et toitures ; la bâtiment dans le prolongement (daté de 1889) : façades et toitures ; le garage et la menuiserie en retour (daté de 1889 et 1920) : façade et seul versant toiture sur cour ; le tissage de toile (daté de 1903) : seule façade sur cour, avec toiture pyramidale au-dessus du fronton ; le moulin en totalité, avec le vannage ; la maison du concierge (datée de 1886) : façades et toitures | CENTRE BOURG | PRIVEE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | PARC ET BATIMENTS DE L'EVECHE | HAUT | | | CENTRE BOURG | | SC | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | BOULEVARD INTERIEUR ET PROMENADE DE LA HOTOIE | | | | CENTRE BOURG | | SI | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | CIMETIERE DE LA MADELEINE | | | | | | SI | hors ZVI | faible à nulle |
| AMIENS | ENSEMBLE DE FACADES | | | ENSEMBLE FORME PAR LES FACADES ET TOITURES DES RUES PORION, ADEODAT LEFEBVRE, DE METZ L'EVEQUE ET PLACE SAINT MICHEL | CENTRE BOURG | | SI | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | PARC PRIVE | | | PARC PRIVE DE LA PROPRIETE SIS AU N°1 RUE GLORINETTE | CENTRE BOURG | | SI | hors ZVI | faible à nulle |
| AMIENS | AMIENS-CAMON-RIVERY | | | QUARTIER SAINT LEU, ETANG SAINT PIERRE, HORTILLONNAGES | CENTRE BOURG | | SI | potentiellement visible | faible à nulle |
| AMIENS | CATHEdraLE NOTRE DAME | HAUT | 13EME | CATHEdraLE ET SA ZONE TAMPON | CENTRE BOURG | PUBLIQUE | UNESCO | potentiellement visible | faible à nulle |
| CAGNY | GISEMENT PREHISTORIQUE | BAS | PALEOLITHIQUE MOYEN | Parcelle renfermant un gisement préhistorique | EN LIMITE DE BOURG | PUBLIQUE | CMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| LONGUEAU | ROTONDE FERROVIAIRE | HAUT | 20 EME | LA ROTONDE | EN LIMITE DE BOURG | PUBLIQUE | IMH | hors ZVI | faible à nulle |
| LONGUEAU | CITE JARDIN DITE DU CHATEAU TOURTIER | HAUT | 20 EME | La cité-jardin comprenant la voirie dont l'escalier monumental donnant accès à la route et le passage souterrain donnant accès aux ateliers de réparation et aux voies de chemin de fer, les aménagements paysagers, les façades et toitures de l'ancien foyer des agents de train (excepté l'adjonction moderne postérieure) , les façades et toitures des maisons suivantes avec leur jardin qui les entoure et leurs annexes | EN LIMITE DE BOURG | PUBLIQUE / PRIVEE | IMH | hors ZVI | faible à nulle |

Synthèse des sensibilités patrimoniales dans l'unité paysagère de la Vallée de l'Hallue.

| COMMUNE | MONUMENT | TYPE | EPOQUE | ELEMENT | SITUATION | PROPRIETE | PROTECTION | ZVI | SENSIBILITE |
|---------------|---|------|----------------|---|--------------------|-----------|------------|-------------------------|----------------|
| DAOURS | USILE DU PARQUET LOUTRE | HAUT | 19EME - 20 EME | L'usine à savoir les trois ateliers de la filature en totalité, les bureaux (façades et toitures) , le bâtiment d'eau et la cheminée en totalité, le grand magasin et le petit magasin industriels situés au centre du site en totalité, le bâtiment dit de la conciergerie (façades et toitures) , le mur de clôture et la grille d'entrée, tous les sols et le réseau hydraulique constitutifs du site industriel | EN LIMITE DE BOURG | PRIVEE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| PONT NOYELLES | COLONNE FAIDHERBE | HAUT | 19EME | LA COLONNE | ISOLEE DU BOURG | COMMUNALE | IMH | hors ZVI | faible à nulle |
| QUERRIEU | CHATEAU DE QUERRIEU (EGALEMENT SUR LA COMMUNE DE PONT NOYELLES) | HAUT | 17EME-19EME | Façades et toitures du château ; pièces de réception du rez-de-chaussée (salle à manger, grand salon, petit vestibule, petit salon) ; escalier ; parc ; sous-sol archéologique | EN LIMITE DE BOURG | PRIVEE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |

Synthèse des sensibilités patrimoniales dans l'unité paysagère de la Basse Vallée de l'Ancre.

| COMMUNE | MONUMENT | TYPE | EPOQUE | ELEMENT | SITUATION | PROPRIETE | PROTECTION | ZVI | SENSIBILITE |
|---------|--|------|--------|--|--------------|-------------------|------------|----------|----------------|
| HELLY | EGLISE D'HELLY | HAUT | 18EME | EGLISE | CENTRE BOURG | COMMUNALE | IMH | hors ZVI | faible à nulle |
| HELLY | CHATEAU D'HELLY (EGALEMENT SUR LA COMMUNE DE RIBEMONT SUR ANCRE) | BAS | 18EME | Le château, c'est-à-dire les vestiges du château et sa terrasse supérieure, l'orangerie, son parterre et les rampes d'escaliers, le boulingrin, tous les murs de clôture et de soutènement, ainsi que les talus des aménagements du château, la basse-cour primitive et le canal | CENTRE BOURG | COMMUNALE/P RIVEE | IMH | hors ZVI | faible à nulle |

IV. SYNTHÈSE ET PRÉCONISATIONS

Synthèse des sensibilités patrimoniales dans l'unité paysagère de la Vallée de la Noye.

| COMMUNE | MONUMENT | TYPE | EPOQUE | ELEMENT | SITUATION | PROPRIETE | PROTECTION | ZVI | SENSIBILITE |
|-----------------|---|------|---------------|---|--------------------|-----------|--|-------------------------|----------------|
| CHAUSSOY-EPAGNY | EGLISE | HAUT | 13EME - 16EME | EGLISE AVEC LA PARTIE ANCIENNE DU CIMETIERE QUI L'ENVIRONNE | ISOLEE DU BOURG | COMMUNALE | IMH | hors ZVI | faible à nulle |
| CHAUSSOY-EPAGNY | CHÂTEAU | HAUT | | FACADES ET TOITURES | EN LIMITE DE BOURG | PRIVEE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| ESSERTAUX | CHÂTEAU | HAUT | 18EME | Le château - L'esplanade comprenant la grande allée axiale menant au château, les dépendances en totalité (excepté l'intérieur de l'unité d'habitation nord-ouest), les murs et clôtures, ainsi que le parc et le jardin - La parcelle Z 258 du parc du château | EN LIMITE DE BOURG | PRIVEE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| ESSERTAUX | EGLISE | HAUT | 18EME | EGLISE | EN LIMITE DE BOURG | COMMUNALE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| FOLLEVILLE | SITE DE FOLLEVILLE | HAUT | | L'ensemble constitué de l'église et de son gisant qu'elle abrite, des vestiges du château, et plus particulièrement de sa tour de guet à la forme originale | | | PROJET DE CLASSEMENT | potentiellement visible | faible |
| FOLLEVILLE | EGLISE SAINT JACQUES LE MAJEUR ET SAINT JEAN BAPTISTE | HAUT | | EGLISE | CENTRE BOURG | COMMUNALE | CMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| FOLLEVILLE | EGLISE SAINT JACQUES LE MAJEUR ET SAINT JEAN BAPTISTE | HAUT | | EGLISE | | COMMUNALE | INSCRITE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO sous le titre "Les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle" | potentiellement visible | faible à nulle |
| FOLLEVILLE | CHÂTEAU | HAUT | 14EME - 15EME | Ruines du château ; sols archéologiques du château ; pavillon des gardes | EN LIMITE DE BOURG | COMMUNALE | IMH | potentiellement visible | faible |
| RUMIGNY | MANOIR | HAUT | 16EME | Deux fenêtres avec grilles | EN LIMITE DE BOURG | PRIVEE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| SAINTE-FUSCIEN | ABBAYE | HAUT | 17EME - 18EME | Façades et toitures de l'hôtel abbatial et du petit pavillon du 18e siècle ; mur de clôture ; ensemble des sols compris dans cette enceinte | CENTRE BOURG | PRIVEE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |

Synthèse des sensibilités patrimoniales dans l'unité paysagère des Boucles de la Haute Somme.

| COMMUNE | MONUMENT | TYPE | EPOQUE | ELEMENT | SITUATION | PROPRIETE | PROTECTION | ZVI | SENSIBILITE |
|-----------------------|---|------|-----------------------|---|----------------|-----------|-----------------------------|-------------------------|----------------|
| CERISY | EGLISE | HAUT | | | CENTRE BOURG | COMMUNALE | CMH | hors ZVI | faible à nulle |
| CORBIE | EGLISE SAINT PIERRE (ANCIENNE ABBATIALE) | HAUT | | | CENTRE BOURG | COMMUNALE | CMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| CORBIE | ANCIENNE EGLISE COLLEGIALE SAINT ETIENNE | HAUT | | | CENTRE BOURG | COMMUNALE | CMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| CORBIE | ANCIENNE ABBAYE | HAUT | | | CENTRE BOURG | COMMUNALE | CMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| CORBIE | EGLISE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION | HAUT | | EGLISE NOTRE DAME DE LA NEUVILLE SOUS CORBIE | CENTRE BOURG | COMMUNALE | CMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| FOUILLOY | MEMORIAL AUSTRALIEN DE VILLERS BRETONNEUX | HAUT | | | ISOLE DU BOURG | | PROJET DE CLASSEMENT UNESCO | potentiellement visible | faible |
| FOUILLOY ET ALENTOURS | MEMORIAL AUSTRALIEN DE VILLERS BRETONNEUX | BAS | | | ISOLE DU BOURG | | PROJET DE CLASSEMENT | potentiellement visible | faible |
| MERICOURT SUR SOMME | CHÂTEAU | HAUT | 17EME - 18EME - 19EME | Le château (la tour de fortification médiévale et le corps de logis du 18e siècle en totalité, les écuries, la remise et la serre), le parc et jardin et le réseau hydraulique ancien | CENTRE BOURG | PRIVEE | IMH | hors ZVI | faible à nulle |

Synthèse des sensibilités patrimoniales dans l'unité paysagère du Coeur du Santerre.

| COMMUNE | MONUMENT | TYPE | EPOQUE | ELEMENT | SITUATION | PROPRIETE | PROTECTION | ZVI | SENSIBILITE |
|----------------------|---------------------|------|-------------------------|--------------------|--------------|-----------|------------|-------------------------|----------------|
| BEAUFORT EN SANTERRE | EGLISE | HAUT | 12EME SIECLE | | CENTRE BOURG | PUBLIQUE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| HARBONNIERES | EGLISE | HAUT | 15EME-16EME-17EME | | CENTRE BOURG | PUBLIQUE | CMH | potentiellement visible | faible |
| LAMOTTE WARFUSEE | EGLISE SAINT PIERRE | HAUT | 20EME SIECLE | EGLISE EN TOTALITE | CENTRE BOURG | COMMUNALE | CMH | potentiellement visible | faible |
| VAUVILLERS | EGLISE SAINT ELOI | HAUT | 12EME-16EME-17EME-18EME | CHŒUR-TRANSEPT | CENTRE BOURG | COMMUNALE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |

IV. SYNTHÈSE ET PRECONISATIONS

Synthèse des sensibilités patrimoniales dans l'unité paysagère de la Vallée de la Luce.

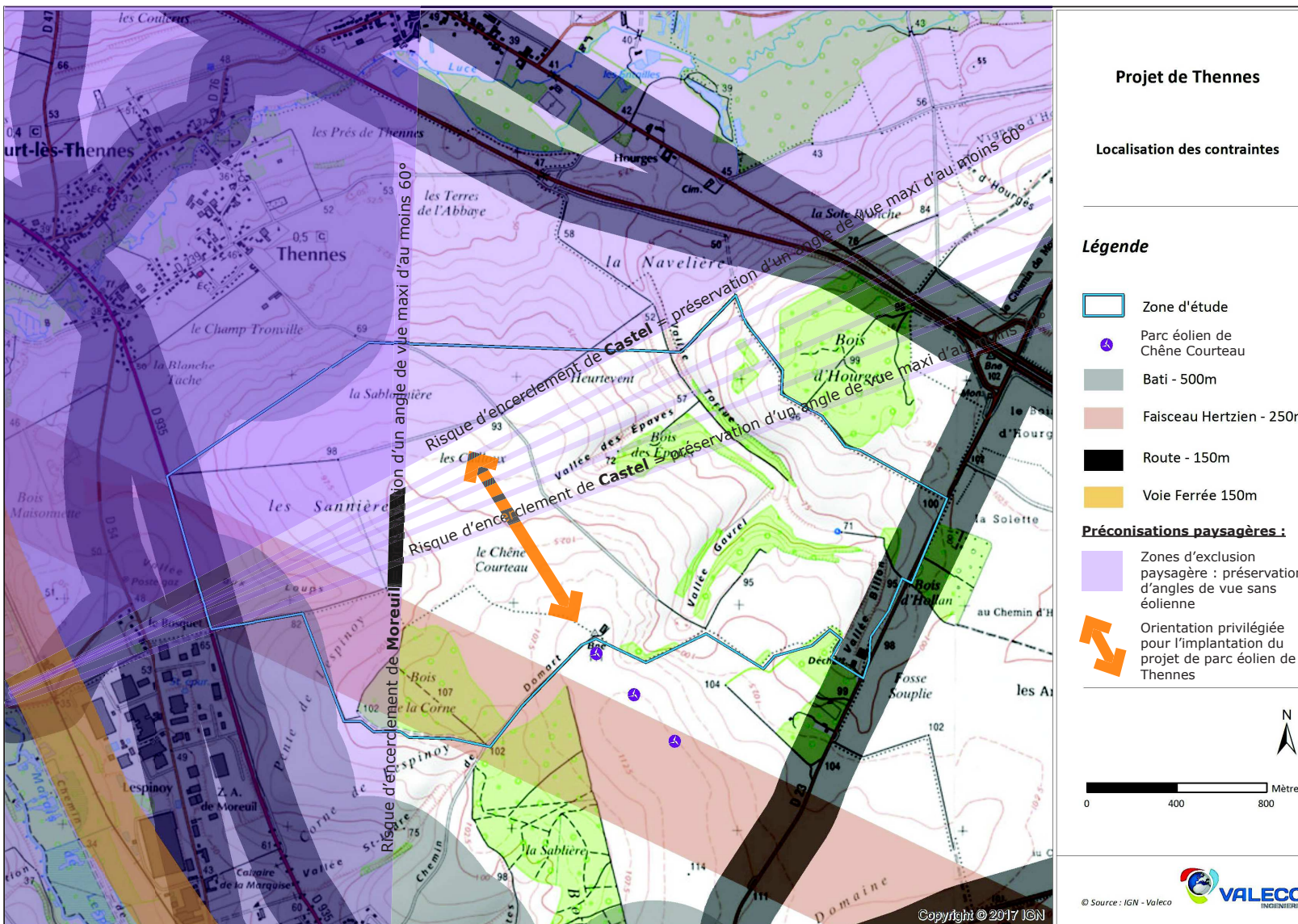
| COMMUNE | MONUMENT | TYPE | EPOQUE | ELEMENT | SITUATION | PROPRIETE | PROTECTION | ZVI | SENSIBILITE |
|--------------|-------------------------|------|----------------------|--|--------------------|-----------|------------|-------------------------|----------------|
| BECQUIGNY | ANCIENNE EGLISE | BAS | | PORTAIL | ISOLEE DU BOURG | PUBLIQUE | CMH | hors ZVI | faible à nulle |
| COULLEMELLE | EGLISE SAINT-NICOLAS | HAUT | 1ERE MOITIE DU 20EME | EGLISE | CENTRE BOURG | COMMUNALE | IMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| DAVENESCOURT | DOMAINE DE DAVENESCOURT | HAUT | 18EME-19EME SIECLE | Les façades et toitures du château ; le hall d'entrée ; l'escalier avec sa rampe en fer forgé ; le grand-salon et la chambre au rez-de-chaussée avec leur décor ; la grille d'entrée ; la chapelle en totalité | EN LIMITE DE BOURG | PRIVEE | IMH | hors ZVI | faible à nulle |
| DAVENESCOURT | DOMAINE DE DAVENESCOURT | HAUT | 18EME-19EME SIECLE | Les façades et toitures des communs ; les pièces du château non classées, c'est à dire tout l'intérieur du château encore non protégé : le rez-de-chaussée, le premier étage, l'étage des domestiques, les combles, le sous-sol et les galeries et salles médiévales souterraines, excepté au rez-de-chaussée, l'ancienne chambre des enfants située à l'angle nord-est transformée aujourd'hui en salle de bains, les autres pièces transformées en salle de bains ou toilette au premier étage, ainsi que l'ancienne chambre transformée aujourd'hui en cuisine au premier étage ; l'intérieur des premiers communs du château, en pierre blanche, face interne de murs et de voûtes, parfaitement exécutée ; le ferme de 1834-1837, adossée aux communs, en totalité, dont la glacière, la cour et le pigeonnier, excepté la bergerie de 1896 ; le système hydraulique d'alimentation en eau lié au domaine, partie constitutive du château ; le par cet jardin en totalité avec la partie boisée, entourée de ses murs compris également dans la protection, avec la partie en contrebas au sud (le bûcher, la serre et la petite maison d'enfants) , tous les sols liés à ces parties | EN LIMITE DE BOURG | PRIVEE | CMH | hors ZVI | faible à nulle |
| DAVENESCOURT | EGLISE | HAUT | | | CENTRE BOURG | PUBLIQUE | CMH | hors ZVI | faible à nulle |
| GRIVESNES | EGLISE SAINT-AGNAN | HAUT | 19EME - 20 EME | EGLISE EN TOTALITE Y COMPRIS LA COUR CLOTUREE DEVANT L'ENTREE | CENTRE BOURG | PRIVEE | CMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| GUERBIGNY | EGLISE | HAUT | 13EME-15EME SIECLE | | CENTRE BOURG | PUBLIQUE | CMH | hors ZVI | faible à nulle |
| MONTDIDIER | EGLISE SAINT PIERRE | HAUT | 16EME | EGLISE SAINT PIERRE | CENTRE BOURG | COMMUNALE | CMH | potentiellement visible | faible à nulle |
| MONTDIDIER | HOTEL DE VILLE | HAUT | 20EME SIECLE | HOTEL DE VILLE EN TOTALITE | CENTRE BOURG | COMMUNALE | IMH | hors ZVI | faible à nulle |
| MONTDIDIER | EGLISE SAINT SEPULCRE | HAUT | | | CENTRE BOURG | COMMUNALE | CMH | hors ZVI | faible à nulle |

Synthèse des sensibilités patrimoniales dans l'aire d'étude rapprochée.

| COMMUNE | MONUMENT | TYPE | EPOQUE | ELEMENT | SITUATION | PROPRIETE | PROTECTION | ZVI | SENSIBILITE |
|---------------------|----------------------|------|--------------------|--|--------------------|-----------|------------|-------------------------|-----------------|
| HANGEST EN SANTERRE | EGLISE SAINT MARTIN | HAUT | 20EME SIECLE | DECOR INTERIEUR | CENTRE BOURG | PUBLIQUE | IMH | potentiellement visible | Nulle |
| BOVES | EGLISE SAINT-NICOLAS | HAUT | 19EME | FACADES ET TOITURES | CENTRE BOURG | COMMUNALE | IMH | potentiellement visible | faible |
| BOVES | RESTES DU CHÂTEAU | BAS | | CHÂTEAU (RESTES) | ISOLEE DU BOURG | PRIVEE | IMH | potentiellement visible | faible |
| LOUVRECHY | EGLISE SAINT MARTIN | HAUT | 15EME-16EME | EGLISE | CENTRE BOURG | COMMUNALE | IMH | potentiellement visible | faible |
| MOREUIL | EGLISE SAINT VAST | HAUT | 19EME - 20 EME | EGLISE | CENTRE BOURG | COMMUNALE | IMH | potentiellement visible | modérée à forte |
| GUYENCOURT-SUR-NOYE | CHÂTEAU ET FERME | HAUT | 18EME-19EME SIECLE | Façades et toitures du château ; façades et toitures du bûcher ; façades et toitures de l'ensemble des bâtiments de la ferme 18e siècle ; façades et toitures de l'ensemble des bâtiments de la ferme 19e siècle | EN LIMITE DE BOURG | PRIVEE | IMH | potentiellement visible | faible |
| REMIENCOURT | CHÂTEAU DES BOUFLERS | HAUT | 18EME | Façades et toitures du château et de ses deux ailes ; la cour d'honneur avec son portail d'entrée | EN LIMITE DE BOURG | PRIVEE | IMH | hors ZVI | faible à nulle |

IV-B. ORIENTATIONS D'IMPLANTATION

ORIENTATIONS DU PROJET - PRÉCONISATIONS D'IMPLANTATION



L'analyse des sensibilités patrimoniales et paysagères a permis d'identifier plusieurs préconisations d'implantation pour le projet de parc éolien de Thennes:

> **L'étude des visibilitées et des risque d'encerclement à montré que les principales sensibilités se trouvent autour des bourgs de Thennes et de Berteaucourt-lès-Thennes, de Castel et de Moreuil et Morisel** : La préservation d'angles de vue sans éolienne d'au moins 60 à 70° réduit la zone d'implantation possible.

> **Le contexte éolien proche a des incidences directes sur l'implantation du projet** : afin d'assurer une bonne visibilité du projet et de privilégier un effet de continuité, la ligne de 3 éoliennes du parc de Chêne Courteau (PC accordé) oriente les principes d'implantation du projet de Thennes. Il convient alors également d'affiner cet effet de continuité avec une attention portée aux dimensions, à la silhouette des machines, et aux interdistances.